

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.:(251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21
Email: situationroom@africa-union.org, oau-ews@ethionet.et

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE
255^{EME} REUNION
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE
LE 23 DECEMBRE 2010

PSC/PR/COMM.2(CCLV)

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), lors de sa 255^{ème} réunion tenue le 23 décembre 2010, a suivi une communication du Représentant spécial du Président de la Commission pour la Guinée Bissau, chef du Bureau de Liaison de l'UA dans ce pays, le Professeur Sebastiao da Silva Isata, sur l'évolution de la situation et les efforts de l'UA en Guinée Bissau.

Le Conseil a réitéré les termes du communiqué publié à l'issue de sa 247^{ème} réunion tenue le 2 novembre 2010, et a noté la disponibilité réaffirmée des autorités bissau-guinéennes à accueillir la Mission conjointe UA/CEDEAO de stabilisation et leur engagement à réformer le secteur de la défense et de la sécurité.

Le Conseil a pris note des recommandations de la 28^{ème} session ministérielle du Conseil de Médiation et de Sécurité de la CEDEAO, tenue à Abuja le 24 novembre 2010, demandant au Comité conjoint CEDEAO-CPLP de mettre en place un mécanisme de coordination pour accélérer la mise en œuvre de la Feuille de route sur la réforme du secteur de la défense et de la sécurité en Guinée-Bissau, et a souligné l'impératif de concevoir ce mécanisme dans le cadre d'une mission UA-CEDEAO-CPLP, conformément au Plan d'action de la Session spéciale de Tripoli du 31 août 2009. Le Conseil a demandé à la Commission d'entreprendre les démarches nécessaires auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux de la Guinée-Bissau pour la tenue, dans les meilleurs délais possibles, de la Conférence prévue de donateurs, en vue de faciliter la mise en œuvre de la réforme du secteur de la défense et de sécurité et à y faire des contributions adéquates.

Le Conseil a également pris note de la volonté exprimée des parties bissau-guinéennes de créer une Commission Vérité et Réconciliation, ainsi que de la détermination des autorités à mener à leur terme les enquêtes sur les assassinats commis en mars et juin 2009 et à combattre le trafic de drogue. Dans ce même contexte, le Conseil a demandé à la Commission de prendre les dispositions nécessaires en vue d'assister les autorités bissau-guinéennes dans la finalisation des enquêtes en cours et l'élaboration d'une législation criminalisant la possession, le transfert, la transformation et le trafic de drogue, ainsi que dans la mise en place de la Commission Vérité et Réconciliation.

Le Conseil a renouvelé l'engagement de l'UA à poursuivre son action en vue de la consolidation de la paix et du développement de la Guinée Bissau, ainsi que du fonctionnement démocratique des Institutions du pays.

2010

Communique

African Union Commission

Peace and Security

<http://archives.au.int/handle/123456789/2399>

Downloaded from African Union Common Repository